

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 804 Arrêté de promulgation n° 804 du 11 juillet 1960

n° 804

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date de publication
11 juillet 1960

Date du numéro
3 juillet 1960

VISAS

La Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Chevalier – de la Légion d'Honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française « des Somalis, l'arrêté interministériel du 29 décembre 1959, relatif aux règles de la gestion financière et comptable des Offices locaux des Postes et Télécommunications des Territoires d'Outre-Mer (J.O.R.F. du 10 janvier 1960, p. 315). Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef de Territoire en mission : Le Secrétaire Général chargé de l'expédition des Affaires courantes, Y. de DARUVAR.